



## **FORMATION** **Electrique « HoBo »**



**Public Visé :**  
Tout public

**Prérequis :**  
- Aucun

**Durée :**  
7H

**Date : A définir**

**Lieu :** Notre centre  
de formation

**Nbre de stagiaires :**  
4 minimum et  
12 maximum

**Références :**

**Norme NF C 18-510**  
**(juillet 2012)**

**L'article R4544-10**  
**du Code du**  
**Travail** : précise que  
« l'employeur  
délivre, maintient ou  
renouvelle  
l'habilitation selon  
les modalités  
contenues dans les  
normes mentionnées  
à l'article R. 4544-3.

### *Programme de Formation*

**INTITULÉ :**

- Habilitation Electrique « HoBo » - Exécutant

**OBJECTIFS :**

**À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :**

- Identifier et éviter les dangers liés au courant électrique
- Mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques

**CONTENU:**

**MODULE TRONC COMMUN N°1**

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc)
- Les différents domaines de tension
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Le principe d'une habilitation
- Définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)
- La zone de travail les signalisations et repérages associés
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans un environnement électrique
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie dans cet environnement
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans cet environnement

**MODULE EXÉCUTANTS TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE (B0, H0, H0V)**

- Les acteurs concernés par les travaux
- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail)

## PEDAGOGIE

### Moyens techniques et pédagogiques :

Le centre de formation dispose un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes.

Ecran de projection avec l'utilisation d'un vidéoprojecteur

Livret stagiaire

Local Electrique

**Prix :** Selon la fiche d'expression des besoins

### SUIVI- EVALUATION :

- Suivi de la formation : Emargement de feuilles de présence et remise d'une attestation individuelle de fin de formation

- Evaluation : Formation qualifiante validée par un examen final avec un jury:  
1-Contrôle de connaissances à l'issue de la formation, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant  
2- Délivrance d'un avis après évaluation, notifié sur l'attestation de formation

- Recyclage : Tous les 3 (Préconisation INRS)

### METHODE PEDAGOGIQUE :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques.

### ENCADREMENT :

La formation est assurée par un formateur expert en matière d'Electricité

### Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduites et aux personnes en situation de handicap.

Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.



### Modalités d'accès et contact :

- L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jours ouvrés après une prise de contact par Eric Mavoungou par :  
**Email :** [mbc.formations77@gmail.com](mailto:mbc.formations77@gmail.com)  
**Téléphone :** +33 9 80 39 02 47
- Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 3 jours avant le début de la formation.
- Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retourné.